

LE RESEAU DE COMPTAGE VARROAS EN OCCITANIE

Ce réseau mis en place par la section sanitaire apicole de la FRGDS Occitanie vise à avoir un suivi de l'infestation varroa dans le temps et sur différents sites géographiques. L'objectif final de ce comptage est de pouvoir comparer ses chiffres avec ceux des autres apiculteurs et de voir l'évolution de ces chiffres sur l'année ainsi que l'efficacité de ses traitements.

Qui peut y participer ?

Tous les apiculteurs volontaires, TSA, ruchers écoles, ruchers sanitaires.

Quelle méthode de comptage choisir ?

Selon votre matériel et vos compétences, vous pouvez choisir :

- ✓ le comptage des chutes des varroas sur langes graissés, il vous faut pour cela des fonds de ruches entièrement grillagés et des langes.
- ✓ le comptage des varroas phorétiques, soit par comptage au sucre glace, soit par comptage au CO₂. Nous excluons volontairement les méthodes à l'alcool ou au détergent, létales pour les abeilles.

Il est important pour vous comme pour nous de garder tout au long de l'année la même technique de comptage et de respecter au mieux les dates de comptage.

5 dates de comptage « clés » ont été définies :

- Fin mars (lors de la visite de printemps, ou peu après)
- Fin mai (entre 2 miellées)
- Avant traitement d'été
- Après traitement d'été
- Juste avant la mise en hivernage

Sur combien de ruches mesurer le nombre de VP pour 100 abeilles ?

Afin d'avoir une idée du niveau d'infestation la plus juste possible, il est essentiel de faire la mesure sur un nombre de ruches le plus représentatif de son rucher :

Taille du rucher	Nombre de ruches sur lequel le comptage doit être effectué
5 ruches et moins	toutes les ruches
entre 6 et 20 ruches	8 ruches
plus de 20 ruches	10 % des ruches (8 ruches minimum)

Il est également important :

- ✓ de numéroter les ruches qui seront suivies et de donner, lors de chaque comptage, le nombre de varroa correspondant à chacune des ruches.
- ✓ de faire la moyenne pour chaque date de comptage.
- ✓ d'avoir les mêmes pratiques sanitaires sur toutes les ruches de l'échantillon, mêmes traitements aux mêmes dates ou mêmes pratiques biotechniques.

Le tableau à compléter vous est fourni en pièce jointe, avec 3 onglets : 1 pour le comptage des varroas phorétiques, un sur le comptage des chutes sur linge et un dernier onglet pour préciser uniquement vos dates et vos types de traitement ou de pratiques biotechniques.

Concernant les méthodes de comptage, merci de vous référer aux fiches techniques suivantes qui vous seront fournies :

Fiches techniques GDS France :

- Taux d'infestation par comptage des chutes naturelles
- Comptage varroa au sucre glace

Fiches techniques FRGDS :

- Comptage varroa au sucre glace et fabriquer son pot de comptage

Pour compléter, il est bien aussi d'aller voir les tutos mis en ligne par l'ADAAQ et l'UmtPrade:

<https://www.youtube.com/watch?v=CrlCggFX0kM>

<https://www.youtube.com/watch?v=6qrtnxVzBJ0>

Pour participer, merci de vous inscrire par mail à :

irène.demont.frgds-oc@reseaugds.com

Un groupe de réseau de comptage sera constitué, afin de vous restituer presque en temps réel (à une semaine près), les résultats des comptages.



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales